

PACTE MONDIAL DES ENTREPRISES

www.groupepgs.com



This is our **Communication on Progress** in implementing the principles of the United Nations Global Compact.

We welcome feedback on its contents.



NOTRE ENGAGEMENT



Saint-Etienne-du-Rouvray, le 6 mars 2015

Leader sur notre marché, notre Groupe a su, depuis plus de vingt ans, consolider son positionnement notamment au travers de nos valeurs. Ce sont donc ces fondamentaux et nos Collaborateurs qui nous permettent de poursuivre notre croissance et notre développement sans jamais perdre de vue nos engagements notamment en faveur du Pacte Mondial.

En effet, pour nous, soutenir le Pacte Mondial, c'est s'engager pleinement dans une stratégie de Développement Durable et lier les valeurs de notre entreprise aux grands principes du Pacte Mondial :

- Droit de l'Homme
- Droit du travail
- Environnement
- Lutte contre la corruption

Je suis convaincu que nos résultats ne pourront être à la hauteur de nos attentes que si nous suivons ces principes et que notre respect de l'environnement est accru. Notre matière première est le bois, sans elle nous n'existons pas... Mais ce sont également les 1300 collaborateurs du Groupe qui font vivre notre activité, sans eux, nous n'existerions pas non plus. Il est donc pour nous impensable de ne pas être au plus près des principes du Pacte Mondial.

Jean-Louis LOUVEL
Président Fondateur

DROITS DE L'HOMME



Principe 1 Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme

Principe 2 Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme

PGS est une entreprise à envergure nationale. Nous réalisons quelques achats de produits dans les pays émergents. Ces derniers restent mineurs par rapport à nos activités principales de fabrication, reconditionnement et relocalisation de palettes. Toutefois depuis 2012, notre groupe s'était engagé à demander à tous nouveaux fournisseurs de bigs-bags de signer une attestation dans laquelle ils s'engageaient à respecter les Droits de l'Homme, le non-travail des enfants, la non-discrimination et la liberté d'association.

Cette attestation a bien été réalisée et présentée à tous les nouveaux fournisseurs.

De plus, entreprise française à envergure nationale, lorsque nous faisons appel à des prestataires internationaux, nous nous renseignons au préalable sur les conditions de travail de nos fournisseurs. Nous leur demandons également leurs différentes certifications. Un fournisseur ayant des certifications prônant le respect des Droits de l'Homme (ex : Entreprises engagées dans le Pacte Mondial) sera favorisé par rapport à un autre. Il s'agit d'une démarche systématique en place au sein du Groupe.

En parallèle, un bilan qualité/sécurité a été mis en place. Mensuel, celui-ci est transmis à l'ensemble de la Direction et des Directeurs de site; Ce suivi régulier permet de prévenir les accidents et de mettre en place des bonnes pratiques quant aux règles de sécurité

GARANTIR LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL DE NOS COLLABORATEURS ET DE NOS SOUS-TRAITANTS

En 2014, tous les protocoles sécurité ont été renouvelés et nous demandons également à nos clients de nous fournir les leurs.

Un tableau de suivi précis de ces protocoles a été mis en place. Il en est de même pour les documents uniques permettant ainsi de faire le point sur nos plans d'action et de mettre à jour l'identification des risques

RENOUVELLEMENT DES EPI

Sur les parcs de reconditionnement ainsi que dans les usines de fabrication, les équipements de protection individuelle sont des outils indispensables pour nos collaborateurs. Chaque poste s'est ainsi vu attribué un type de vêtement permettant une différenciation plus rapide entre visiteur et personnel, sauveteur secouriste du travail, service Qualité Sécurité Environnement, etc. (cf. tableau ci après)

En parallèle, les vêtements de travail (non considérés comme EPI) ont été entièrement repensés cette année. Ils ont été uniformisés. La création de vêtements PGS TEAM renforce l'esprit d'équipe et accroît le sentiment d'appartenance au Groupe.



DEFINITION DES VETEMENTS DE TRAVAIL PAR POSTE

Auteur : YT

Référence :

Date : 05/09/2014

Date de révision : 08/09/2014

POSTE	T-SHIRT bleu foncé et logo blanc inversé	SWEAT bleu foncé et logo blanc inversé	PARKAS 4 EN 1 (ou autre type blouson selon fonction)	CASQUETTE bleu foncé et logo blanc inversé	CASQUE JAUNE AUTO-COLLANT PGS DERRIERE	CASQUE ORANGE AUTO-COLLANT PGS DERRIERE	CASQUE ROUGE AUTO-COLLANT PGS DERRIERE	GILET JAUNE LOGO DEVANT / DERRIERE	GILET ORANGE LOGO DEVANT / DERRIERE	GILET ORANGE VISITEUR (1) LOGO DEVANT / DERRIERE	GILET ROUGE LOGO DEVANT / DERRIERE
TRIEUR	X	X	X		X			X			
REPARATEUR	X	X	X		X			X			
CARISTE	X	X	X		X			X			
CHAUFFEUR PL		X	X		X			X			
OPERATEUR SUR LIGNE DE PROD	X	X	X		X			X			
MAINTENANCE	X	X	X	X		X			X		
VISITEUR				X						X	
ENCADREMENT ET PERSONNEL ADMINISTRATIF						X			X		
SST (2)			X				X				X
SERVICE QSE (3)			X			X			X		
CONTROLEUR QUALITE (3)			X			X			X		

(1) : Pour les gilets orange visiteurs, il faut le logo PGS mais également la mention VISITEUR au dos en gros caractère

(2) : Pour les gilets rouge SST, il faut le logo PGS mais également la mention SST ou Equipier de Première Intervention au dos en gros caractère. La présence du logo SST serait idéale

(3) : Pour les gilets orange QSE, il faut le logo PGS mais également la mention QSE au dos en gros caractère



MISE EN PLACE DE LA JOURNÉE SST SUR TOUS LES SITES DU GROUPE

Le but de cette journée est de mobiliser l'ensemble du personnel sur le thème de la Santé et de la Sécurité au Travail qui est l'affaire de toutes et de tous.

Afin que cette journée soit participative et la plus riche possible, les équipes ont été prévenues en amont. Le jour même, les collaborateurs ont été réunis de manière à pouvoir échanger sur leurs conditions de travail et sur les améliorations qu'ils souhaiteraient y apporter.

Les points abordés au cours de cette journée et les documents à mettre à jour sont les suivants :

- Mise à jour du document unique (identification, évaluation des risques et plan d'actions)
- Mise à jour des protocoles de sécurité et point sur le tableau de suivi
- Mise à jour des plans de prévention et point sur le tableau de suivi
- Mise à jour des fiches d'exposition aux facteurs de pénibilité
- Faire un point sur les Accidents du Travail et les comptes-rendus correspondants
- Mise à jour du classeur de suivi du traitement NIMP15
- Vérifier l'affichage sécurité (consigne,...)
- Vérifier la bonne réalisation des vérifications périodiques et de la levée des observations correspondantes le cas échéant :
 - Installation électrique
 - Moyens de 1ère intervention (extincteurs, trappes de désenfumage,...)
 - Engins de manutention (chariots élévateurs, bras de levage ampli-roll,..)
 - Passage aux mines des PL
 - chrono, limiteurs
 - brûleur four/séchoir
 - étalonnage sondes NIMP15
- Vérifier la validité des assurances des véhicules, des CACES, des FIMO-FCOS, des autorisations de conduite
- Vérifier le contenu de la trousse de secours
- Mettre en place les carnets d'entretien des chariots
- Faire une réunion sécurité
- Faire du nettoyage sur les sites aussi bien dans les bâtiments qu'à l'extérieur mais sans prendre de risque inutile (intervention en hauteur, risque électrique), en se basant sur l'acronyme ORDRE qui signifie :
 - Ordonner (définir une place pour chaque chose)
 - Ranger (supprimer tout ce qui ne sert à rien)
 - Dépoussiérer, Découvrir des anomalies (nettoyer)
 - Rendre évident (identifier, matérialiser avec un marquage)
 - Être rigoureux (maintenir cet état d'esprit dans le temps)

CONDITIONS DE TRAVAIL



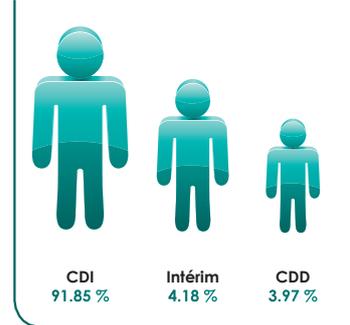
- Principe 3** Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective
- Principe 4** Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire
- Principe 5** Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants
- Principe 6** Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession



FAVORISER L'EMPLOI DURABLE

Fort de son dynamisme, notre Groupe a depuis toujours **favorisé les emplois en Contrat à Durée Indéterminée** afin de lutter contre la précarité au travail.

Répartition par type de contrat



FAVORISER L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

Avec près de **6 % de collaborateurs en situation de handicap** auxquels s'ajoutent les salariés des ESAT, PGS va bien au delà de son Obligation d'Emploi de Travailleurs Handicapés (OETH). De plus, notre Groupe a continué à développer son partenariat avec Cap Emploi.

Poursuite du partenariat avec les ESAT

L'association PEP18 - ALTEA poursuit ses activités de fabrication et réparation de palettes qu'elle réalise depuis près de dix ans pour PGS. Elle s'est vu également confier de nouvelles missions. PEP18 - ALTEA produit plus d'un million de palettes pour PGS par an.

Le renouvellement du partenariat devrait permettre à l'association d'investir dans son «outil de travail». Cette dernière projette d'ouvrir un nouveau site, mieux adapté aux nouvelles techniques de production, et de s'équiper d'un four pour le séchage des palettes conforme à la norme NIMP 15.



GARANTIR LA DIVERSITÉ DE L'EMPLOI

Que ce soit en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, de l'emploi des seniors, de l'intégration des travailleurs en situation de handicap ou en grande difficulté, notre Groupe s'engage à garantir la plus grande diversité possible. De plus, nous nous attachons à fédérer et à intégrer autour de nos valeurs d'entreprise (sociales, sociétales et environnementales), toutes nos équipes notamment les nouveaux recrutés ou ceux issus des entreprises acquises par le Groupe récemment. Nous avons d'ailleurs mis en place les conditions nécessaires par assurer l'emploi et accueillir les collaborateurs des sociétés rachetées par le Groupe. Le maintien dans leur emploi et leur intégration sont un challenge particulier pour les équipes RH.

ENVIRONNEMENT





- Principe 7** Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement
- Principe 8** Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
- Principe 9** Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement



PRÉSERVER LA RESSOURCE FORESTIÈRE FRANÇAISE EN REBOISANT

Depuis 2012, notre Groupe s'est lancé dans une nouvelle technique de commercialisation des palettes. En effet, afin de répondre à la demande de nos clients en terme de Développement Durable, nous avons mis au point plusieurs packs pour satisfaire leurs exigences :

- Le pack stabilité : un prix fixe toute l'année et un engagement correspondant à **un arbre planté pour 100 palettes achetées**
- Le pack évolution : un prix révisé chaque trimestre et l'engagement de **planter un arbre pour 200 palettes achetées**
- La collecte : un service permettant de limiter les transports à vide et donc les émissions de GES, de valoriser énergétiquement les palettes ou de les recycler avec l'engagement de **planter 1 arbre pour 400 palettes collectées**.

Choisir nos palettes, c'est donc effectuer un geste éco-citoyen qui s'inscrit dans la durée. De plus, pour chaque arbre planté au nom d'un client, notre Groupe s'engage à en planter un second !

Cette action est également désormais proposé avec notre service ECO PGS et le reboisement se calcule sur le nombre de palettes collectées, c'est à dire récupérées et pouvant ainsi être remises en circulation.

En 2014, ce programme a permis de planter 38 500 plants soit une surface 28 ha 957.

LE SYSTÈME ECO PGS

Adopter les palettes EcoPGS et encourager leur collecte et leur recyclage témoignent de la **volonté de la société XXXX d'appliquer les principes du développement durable** à l'ensemble de ses métiers et de les promouvoir dans ses rapports avec ses partenaires (investisseurs et clients).

Ce projet s'inscrit donc dans deux axes majeurs de notre politique développement durable :

- **Notre politique d'achat responsable**, en sélectionnant des fournisseurs (comme le Groupe PGS) qui prouvent des services respectueux de l'environnement
- **Notre politique d'éco-citoyenneté**, en réduisant l'impact carbone lié au transport de nos produits

Ces palettes peintes en vert et marquées "Treecity ECO PGS" sont facilement identifiables et restent la **propriété inaliénable de la société PGS**. En conséquence, nous vous serons très reconnaissants de bien vouloir les rassembler en un même lieu pour faciliter leur envoi.

Les **palettes EcoPGS sont de matériel de location, elles ne doivent pas être** :

- Ré-utilisées - Vendues - Échangées ou consignées - Détruites

COMMENT METTRE EN PLACE LA COLLECTE ?

Par téléphone :
Pour effectuer rapidement une demande d'enlèvement de palettes EcoPGS, contactez le service collecte EcoPGS par téléphone au **02 35 64 18 09**

Par e-mail :
Vous pouvez également contacter le service collecte EcoPGS en envoyant une mail à l'adresse : eco@grouppgs.eu

Sur internet :
Pour effectuer une demande en ligne de ramassage des palettes EcoPGS, rendez-vous sur la page EcoPGS du site www.grouppgs.com. Cliquez sur "ramassage EcoPGS", puis remplissez le formulaire. L'équipe EcoPGS se chargera de vous contacter pour mettre en place avec vous la collecte des palettes.

QUELLES CONDITIONS POUR LA COLLECTE ?

Vous choisissez :
• Palettes empilées : piles de 17 à 20 palettes.
• Palettes isolées : pour un gain de place et une collecte simplifiée, piles de 21 palettes.

COMMENT IDENTIFIER UNE PALETTE ECO PGS ?

- Couleur verte caractéristique
- Plaque centrale marquée
- Marquage des données caractéristiques

A propos de Groupe PGS

Le Groupe PGS (Palettes Gestion Services) est le leader français de la palette bois, nouve et recyclée, et du sciage à palette. Son offre complète et son réseau européen ont fait le partenaire préféré de milliers de professionnels. PGS compte 6 sites, 10 sites de fabrication de palettes et 27 sites de reconditionnement. Il permettrait d'assurer en propre une production annuelle de plus de 2 milliards de palettes neuves et recyclées.

Résultats d'informations sur www.grouppgs.com et www.hilite.com/GroupPGS

AGISSONS ENSEMBLE ! PLANTONS DES ARBRES !

Les arbres qui constituent les forêts ont le statut de "puits de carbone". Celle-ci permet de séquestrer le carbone, ce qui réduit la concentration de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère, comme le dioxyde de carbone (CO₂) et contribue ainsi à ralentir le réchauffement climatique.

Enrichir par ailleurs les plantations de nouvelles forêts qui sont attachement avec le CO₂ permet toute leur croissance. Cette application est d'autant plus importante en France que le passage des forêts à l'Etat et à la forêt privée occasionne des départs des propriétaires sur notre territoire.

1 m² de bois = 1 t de CO₂ en moins dans l'atmosphère

PGS et XXXX s'engagent dans un vaste programme de reboisement des forêts de résineux en France. Collecter une palette ECO PGS, c'est effectuer un geste éco-citoyen qui contribue à :

- au développement d'une forêt de production reconnue et responsable, gérée selon les principes de la certification PEFC
- à l'approvisionnement futur des industries de transformation du bois
- à l'authenticité d'une palette et à son recyclage local de production en zone boisée

10 palettes ECO PGS collectées = 1 arbre planté

NOUS COLLECTONS LES PALETTES + **NOUS PLANTONS DES ARBRES** + **VOUS SÉQUESTREZ DU CO₂**

Un certificat vous est adressé chaque année précisant :

- le nombre d'arbres plantés ;
- la localisation géographique des plantations.

Pour davantage d'informations sur le service EcoPGS et pour privilégier les collectes, rendez-vous sur www.grouppgs.com rubrique Eco PGS

PGS
Palettes Gestion Services
Centre multimarchandises - BP 495
76002 Saint-Etienne-du-Rouvray
Tél. : +33 (0)2 35 64 02 70 Fax : +33 (0)2 35 64 99 92
grouppgs.com





LA PALETTE : OBJET DURABLE PAR EXCELLENCE

Grâce aux résultats d'une étude sur l'analyse du cycle de vie d'une palette, menée, à la demande du SYPAL, par l'institut technologique FCBA, les entreprises utilisatrices de palettes pourront désormais inclure l'impact d'une palette en bois dans leur affichage environnemental.

Cette étude s'inscrit **dans le cadre de la Loi Grenelle 2** qui prévoit à terme l'obligation pour les industriels d'indiquer à leurs clients, par le biais d'un étiquetage, l'impact sur l'environnement des produits qu'ils achètent, incluant l'emballage, dont la palette bois fait partie.

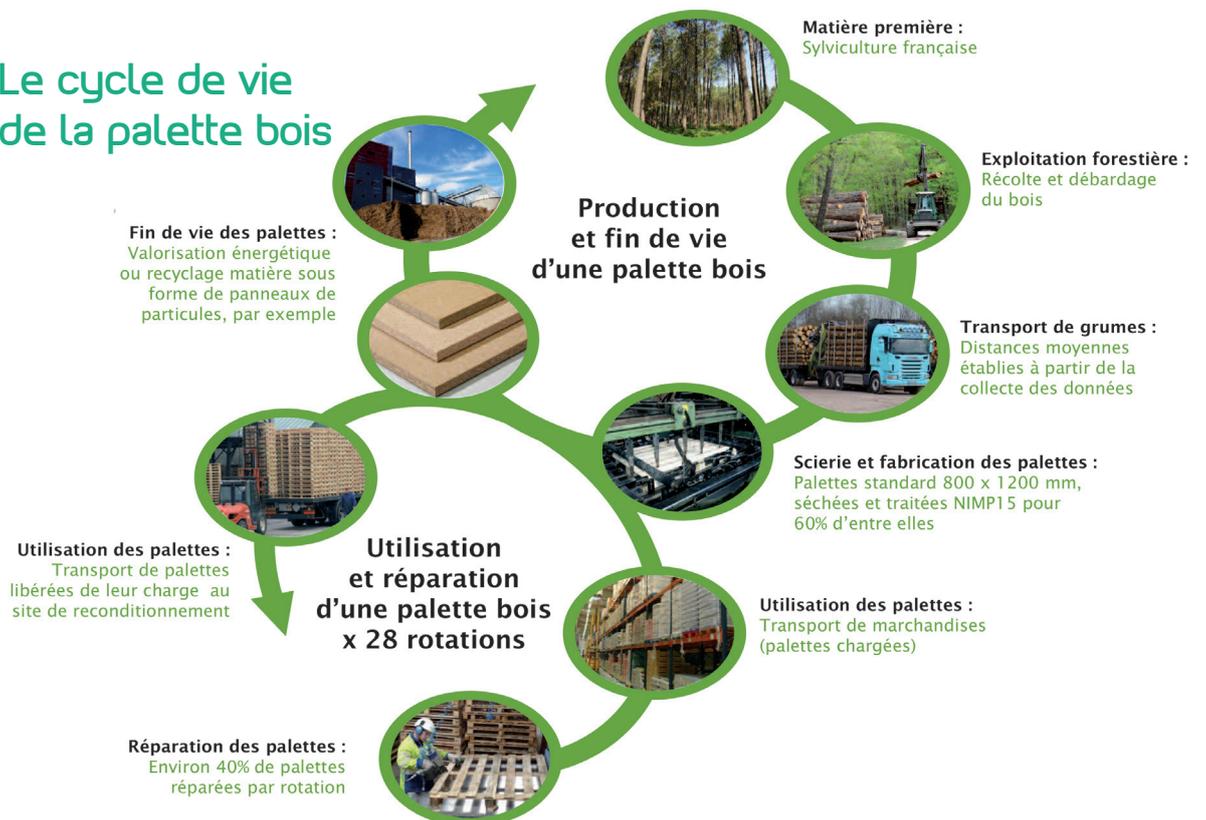
L'étude a pour double objectif d'**analyser l'impact environnemental** d'une palette en bois sur tout son cycle de vie (en moyenne 8 ans, de la sylviculture à sa valorisation en fin de vie) mais également de **mesurer l'impact d'une rotation** de palette dans un circuit industriel traditionnel (approvisionnement, fabrication, utilisation et réparation).

Les résultats démontrent clairement le faible impact environnemental d'une palette en bois qui, sur tout son cycle de vie, émet autant de gaz à effets de serre qu'un simple parcours en voiture de 31 kilomètres.

L'étude met aussi l'accent sur sa **faible contribution au changement climatique** et à l'acidification terrestre, lors de sa phase de fabrication. Le **même constat est fait lorsqu'il s'agit de son reconditionnement** : une palette peut être réparée jusqu'à onze fois durant son cycle de vie. Mieux encore ! Lorsqu'une palette arrive **en fin de vie, elle est valorisée énergétiquement** (broyat pour alimenter les chaufferies bois) **ou recyclée** (panneaux de particules ou autres applications) ce qui limite encore son empreinte carbone.

Ainsi une entreprise qui utilise 100 000 palettes bois par an participe au stockage de 4 550 tonnes de CO₂ et contribue ainsi à lutter contre le réchauffement climatique.

Le cycle de vie de la palette bois





DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS SPORTIFS ET CULTURELS

Soutenir l'action culturelle à l'hôpital

Le CHU (Centre Hospitalier Universitaire) de Rouen a fait le choix de développer un projet culturel basé sur l'articulation entre l'offre culturelle du territoire régional et les demandes d'ouverture et de pratiques artistiques de certains services de soins. Développées depuis plusieurs années, ces actions et leur réussite reposent à la fois sur le **professionnalisme des artistes impliqués** au sein de l'institution (Opéra de Rouen, École des Beaux-Arts, Compagnie de danse internationale...) et sur des projets qui sont **réfléchis, construits et mis en œuvre avec les équipes soignantes**.

L'art et la culture peuvent contribuer à faire de l'hôpital **un lieu où l'on prend soin de la personne malade en la reconnaissant comme consciente et sensible** et non pas uniquement comme corps, objet unique de traitement. **L'ouverture artistique modifie la relation entre personnes hospitalisées et le monde hospitalier**. L'art entraîne une réflexion sur la perception du corps, de la maladie, du handicap et insiste sur le respect de la dignité humaine.

L'hôpital est souvent perçu comme un lieu clos, coupé du monde. Permettre des échanges avec les conservatoires de la Région, les bibliothèques, avec l'école des Beaux-Arts, avec les musées et les lieux de création artistique, voilà **autant d'initiatives qui font de l'hôpital un lieu de vie**.



Notre Groupe a donc décidé de soutenir ces actions culturelles au sein d'un établissement où il n'est pas toujours facile de trouver du plaisir.

La Parisienne : les filles remettent ça !

Pour la deuxième année consécutive, **une équipe féminine de PGS a participé à la Parisienne**. Rappelons que cette course, exclusivement féminine, se déroule à Paris et **tous les bénéfices sont reversés à la Fondation pour la Recherche Médicale**, qui se mobilise pour la lutte contre le cancer du sein. Parée des couleurs du Groupe, l'équipe a parcouru les quelques 6 kilomètres du parcours en marchant ou en courant dans une ambiance festive et décontractée et sous un soleil radieux. Cette course est également l'occasion pour les participantes **de se rencontrer et de faire plus ample connaissance**. Fières d'avoir participé, toutes les coureuses sont déjà prêtes à recommencer l'année prochaine



Les bâtisseurs de pyramide

Dix élèves de la SEGPA du collège Bastié de Dôle ont participé à une **démarche pédagogique originale** : ils ont bâti une pyramide éphémère médiathèque. Ainsi, ces 10 élèves de 4^e et de 3^e ont dû se confronter au mystère de cette construction. «Un exercice simple mais très rigoureux» selon l'architecte Pierre Crozat qui les a accompagnés. La réalisation de cet édifice de 4,60 m de côté à la base et de 3,25 m de haut a nécessité **800 quarts de palette fournis par Jurapal**. Les collégiens ont participé activement à ce chantier où le savoir vivre et travailler ensemble étaient mis en valeur !



Les escapades musicales

Les Escapades Musicales ont été créées en 2010 à partir d'un rêve : offrir au plus grand nombre des concerts de musique classique de grande qualité dans quelques uns des plus beaux sites du Bassin d'Arcachon. Chaque concert est expliqué et commenté par les musiciens afin de faire découvrir au public les artistes,



les compositeurs et les œuvres interprétées. Cette année, notre Groupe, via Beynel, était **mécène de ce festival**. Grâce à notre soutien, les organisateurs ont pu offrir à **plus de 1000 jeunes** du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre un **concert pédagogique exceptionnel** dans le cadre de cette 5^{ème} édition.

Les Apprentis d'Auteuil

Depuis près de 150 ans, cette association développe des programmes d'accueil, d'éducation, de formation et d'insertion pour redonner aux jeunes et aux familles fragilisés ce qui leur manque le plus : la confiance. Ce sont ainsi plus de **27 000 jeunes et familles soutenus**.

C'est au Foyer Jean Bosco du Havre que notre Groupe a fait **don de 7 ordinateurs**. Ces derniers seront certainement très utiles aux 35 jeunes filles (de 14 à 21 ans) qui y sont accueillies. Son directeur, Thierry DANOS a chaleureusement remercié Jean-Louis LOUVEL pour ce



don de matériel.

L'Association Charline

Le but de l'association Charline est d'accompagner et de soutenir les **familles des enfants atteints de pathologie cardiaque** dans leurs difficultés, en apportant des solutions concrètes, pratiques et rapides à leurs soucis.



L'association aide ainsi les familles à **résoudre leurs problèmes** qu'ils soient d'ordre financier, d'ordre matériel ou d'ordre moral. Elle apporte également toutes les **améliorations possibles aux conditions d'hospitalisation** des enfants grâce à l'aménagement et l'équipement des chambres en lien avec le personnel soignant, mais aussi en dehors des hospitalisations. Enfin, dans un dernier temps, parce que la greffe cardiaque est parfois le dernier recours, **l'association promeut également auprès**

du grand public le don d'organe.

Notre Groupe a ainsi pu remettre un premier chèque correspondant à une prestation de notre Président, versée directement à l'Association puis un second correspondant à la dotation du prix que nous avons reçu pour notre film d'entreprise.



UNE COMMUNICATION RESPONSABLE

La politique d'achat de notre Groupe en matière de communication se veut désormais responsable. Ainsi, nous veillons à ce que nos impressions soient réalisées par des imprimeurs engagés dans une démarche de Développement Durable. Ils sont donc sélectionnés en fonction de leur labellisation et certification, notamment :

- **La certification PEFC™** qui garantit que les papiers utilisés, sont issus de forêts contrôlées et gérées durablement et que la chaîne de contrôle a bien été respectée à toutes les étapes, c'est-à-dire de la production du bois jusqu'à la fabrication des imprimés.
- **La labellisation Imprim'Vert®** qui garantit que l'intégralité des déchets dangereux est recyclé, conformément à la législation en vigueur, que le stockage de produits liquides dangereux, neufs, en cours d'utilisation ou en attente de destruction, est sécurisé grâce à des bacs de rétention et que des produits toxiques ne sont pas utilisés. Cette démarche est complétée par un développement des plaques sans chimie, une impression réalisée avec des encres végétales et une solution de mouillage sans alcool.

D'autre part, nous veillons à ce que nos objets publicitaires soient également éco-citoyens. Nous favorisons ainsi le **choix de matériaux écologiques** : bois ou matières recyclées.

Enfin, présent sur différents salons tout au long de l'année, nous avons imaginé et conçu **un stand modulable** (c'est à dire adaptable aux différentes surfaces choisies) et donc durable. Les menuiseries du stand sont conçues à partir de bois certifié PEFC (issu de forêts contrôlées et gérées durablement). Il utilise également de manière importante notre produit phare : la palette en bois certifiée PEFC. Ainsi, **son utilisation multiple limite la production de déchets.**

Soutenir les clubs dans leurs démarches en faveur du développement durable

Que ce soit par un accompagnement financier ou matériel, nous avons développé en 2014 les partenariats avec les clubs sportifs soucieux de répondre de façon durable aux enjeux actuels de notre monde autour des valeurs suivantes :

- formation et accompagnement des joueurs notamment dans la gestion de leur carrière
- éco-responsabilité : stratégie respectueuse de l'environnement
- solidarité et citoyenneté : engager le club dans des actions en dehors du cadre sportif

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION



Principe 10 Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

En plus de la vigilance habituelle à exercer nos activités dans le respect de la législation, notre Groupe a adopté, cette année encore, les principes directeurs concernant la corruption en matière de cadeaux à destination de nos clients et fournisseurs.

En effet, cette année, les cadeaux de fin d'année ont été choisis de manière à être utiles au niveau des pratiques professionnelles. Notre groupe a donc offert des calendriers, des sous-mains et des cahiers de bureau à ses clients et fournisseurs.

Dans le cadre de la mise en place de notre intranet sur l'année 2015, notre Groupe a prévu d'intégrer à ce nouvel outil un portail informatif dédié à l'éthique et à la responsabilité de l'entreprise en matière de corruption.

Cet espace comprendra notamment des actualités sur ce sujet ainsi que les conventions et textes juridiques relatifs à la lutte contre la corruption.



Palettes Gestion Services
Centre Multimarchandises - BP 495
76807 St Etienne-du-Rouvray Cedex
Tél. : 02 35 66 02 78
Fax : 02 35 64 99 92
www.groupepgs.com